

## Le Collège de la Médecine Générale appelle à signer une pétition pour l'évolution du système de DPC.

Les organisations professionnelles et scientifiques du Collège de la Médecine Générale dénoncent unanimement une situation du DPC aujourd'hui établie : un système sans pilote, une gestion technocratique, un pillage par l'Etat des honoraires différés qui finançaient la FPC, la stratégie de vouloir le même régime de formation pour toutes les professions de santé.

Nous voilà maintenant au pied du mur !

Les syndicats représentatifs de médecins ont déjà dénoncé dans un communiqué commun le 15 octobre dernier les décisions autoritaires prises par l'OGDPC pour solvabiliser un système à la dérive.

Nous devons continuer, ensemble, à nous battre avec détermination pour faire reconnaître nos droits légitimes à une formation indépendante, adaptée aux besoins de santé de la population et aux besoins des professionnels.

**Aujourd'hui, le Collège de la Médecine Générale appelle toutes les organisations professionnelles, et les organismes de DPC à diffuser massivement une pétition pour l'évolution du système de DPC.**

**Signez et exigez avec nous** les évolutions qui s'imposent : une gouvernance paritaire, un financement pérenne au niveau des standards européens, une définition paritaire des besoins, des thèmes, et des méthodes.

**Signez la Pétition pour l'évolution du système de DPC :**

<http://91.220.197.18/petition/>

### Contacts Presse

Pierre-Louis Druais, Président : [pl.druais@lecmg.fr](mailto:pl.druais@lecmg.fr)  
Marie-Hélène Certain, Secrétaire Générale : [mh.certain@lecmg.fr](mailto:mh.certain@lecmg.fr)  
Pascal Charbonnel, Vice-Président : [p.charbonnel@lecmg.fr](mailto:p.charbonnel@lecmg.fr)

Collège de la Médecine Générale  
20 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. : 01 47 45 13 55 - [contact@lecmg.fr](mailto:contact@lecmg.fr)